**DECLARATION**

Nous, collectif des partis politiques engagés aux élections législatives et référendaire, prenons acte du décret du chef de l’Etat fixant la date du 22 mars 2020 comme date ultime pour la tenue effective des deux scrutins en République de Guinée ;

Considérant la prise en compte des recommandations issues du dernier audit du fichier électoral par les experts de la commission conjointe de l’Union Africaine et de la CEDEAO ;

Considérant le souci de transparence, de quiétude sociale et de crédibilité du scrutin des partis politiques engagés dans le processus ;

Rappelant les multiples reports entrainant des charges additionnelles des partis politiques engagés ;

Les partis politiques exhortent, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires en vue d’assurer un bon déroulement du scrutin sur toute l’étendue du territoire nationale ;

Le collectif demande aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du processus, des citoyens et les candidats ;

Le collectif invite les pays amis et frères, la communauté internationale de respecter le droit et la souveraineté du peuple de Guinée, en s’abstenant de s’immiscer dans les affaires internes de la guinée ;

Le collectif invite l’ensemble de la classe politique guinéenne à faire preuve de responsabilité et de pondération pour la préservation de notre bien commun, la Guinée ;

Nous invitons humblement le président de la République, chef de l’Etat à tenir cette date et à faire respecter les lois de la République ;

Vive le collectif des Partis politiques engagés aux élections législatives et référendaire !

Vive la république !

Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens

***Conakry, le 14 mars 2020***

Ont signé, pour :

1. RGP Elhadj Bouna KEITA
2. GDE Aboubacar SOUMAH
3. ARENA Sekou Gouressi CONDE
4. ADC-BOC Ibrahima Sory DIALLO
5. PGR Ibrahima Sory CONDE
6. FIDEL Mohamed Lamine KABA
7. RPR Diabaty DORE
8. AFIA Saliou Bella DIALLO
9. RGUD Abraham BOURRE

10-GUD Sekou N’Benna CAMARA

11-NFD Mamadou Mouctar DIALLO

12-MPD Paul Moussa DIAWARA

13-PPD Boubacar DIALLO

14-PAG Mohamed Mansour KABA

15-RDIG Jean Marc TELLIANO

16-NGR Ibrahima Abe SYLLA

17-PDND Sory CAMARA

18-AFC Sanoussy KABA

19-PGRP Alpha Ibrahima Sila BAH

20-UFC Aboubacar SYLLA